PROJET D'ACCUEIL : **Deuxième volet**

votre enfant a un an

Depuis quelques mois, votre enfant vient à la crèche: il a beaucoup changé !
Pour vous, comme pour nous, les préoccupations d'aujourd'hui sont différentes.
C'est pourquoi, nous vous adressons ce deuxième volet de notre PROJET EDUCATIF centré sur l'accueil de l'enfant et de ses parents.

Les informations apportées dans les pages qui suivent décrivent l'essentiel des objectifs et les moyens mis en place pour tenter de les atteindre.

Ce Projet Educatif s'appuie sur le REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR que nous vous invitons à relire attentivement (*en particulier, les articles 4, 5, 6)* : les dispositions réglementaires qui s'y trouvent ont été prévues pour faciliter l'organisation. Nous vous demandons de les respecter, avec la conviction qu'elles contribuent au bien-être de tous ceux qui sont impliqués dans la vie de la crèche.

A présent, **votre enfant connaît bien la puéricultrice de référence** et les 6 ou 7 enfants de son petit sous-groupe. Il a fait connaissance avec les autres puéricultrices et les autres enfants occupant les mêmes locaux.
Il reconnaît également les autres personnes familières : les nettoyeuses, les cuisinières, les responsables de la crèche.

Si la vie quotidienne s'est modifiée, les objectifs de base restent identiques.

Quelle est la base de notre travail ?

Notre souci de départ est de tenter d'assurer le bien-être de l'enfant lorsqu'il n'est pas dans sa famille. L'essentiel pour parvenir à ce bien-être est de permettre à l'enfant de se sentir en sécurité : **sécurité affective et matérielle**. C'est ce sentiment de sécurité qui construit la confiance en soi et donne à l'enfant, et plus tard, à l'adulte, les possibilités de créer son propre projet de vie dans la société.

Quelques principes de base :

- **Chaque enfant se développe à son rythme** : chaque découverte devient un outil pour la suivante. Il est important de ne pas « presser » l'enfant en lui suggérant ou en essayant de faire plus que ce pour quoi il est prêt. Il faut lui donner l'occasion de développer ses capacités.
- **La construction de la confiance en soi se fait au travers des échanges** (paroles, mimiques, chants) et des expériences (respecter les limites et les interdits, jeux, ramper, grimper, marcher seul, etc.) : l'attitude de l'adulte influence le sentiment de maîtrise des événements, d'échec ou de dépendance, en aidant l'enfant à comprendre comment il agit sur son environnement .
- **l'échange d'informations entre les adultes** au sujet de l'enfant est très important. La communication permet à l'enfant de faire un lien entre sa vie à la maison et sa vie à la crèche.

En tant que parents, vous avez constaté que vous occupez une place importante à la crèche : vous êtes les interlocuteurs entre votre enfant et les différents intervenants qui s'occupent de lui en votre

absence. Nous vous rappelons quelques moyens que nous proposons pour maintenir cette confiance.

A l'arrivée, comme au départ, dans le calme ou dans la cohue, vous avez pu expérimenter **combien échanger les informations** concernant le rythme de votre enfant, son état, son humeur, etc., aident les puéricultrices à comprendre l'enfant et à adapter la réponse donnée.

Voici ce qu'en pense une maman :
« C'est super, le carnet ! Mais parfois, je ne sais pas quoi inscrire ??
Est-ce que cela les intéresse vraiment de savoir qu'on a passé la journée chez Mamy hier ??
J'ai fini par le demander à sa puéricultrice : ce qui l'intéresse par cette information, c'est surtout qu'il y a peut-être eu changement d'heure de sieste, de repas, long trajet et fatigue ; elle comprendra mieux son comportement à la crèche et décidera éventuellement d'une petite sieste supplémentaire !
A une époque où l'e-mail est de plus en plus prisé, l'utilisation d'un simple carnet est très agréable. C'est aussi un merveilleux souvenir pour nous et pour notre enfant. »

Vous avez constaté que le **CARNET DE COMMUNICATION** est très **important**. Il sera encore utilisé pendant toute la durée du séjour de votre enfant à la crèche. Chez vous, vous notez les informations toutes récentes ; au cours de la journée, la puéricultrice y décrit la journée de l'enfant. Elle peut parler avec l'enfant des petits événements de la maison qui le touchent : le contact est maintenu : il y a un lien concret qui s'ajoute au DIALOGUE DIRECT que nous maintenons au jour le jour.

Autre moyen d'informer tous les parents : sur **les portes des couloirs**, nous vous invitons à rester attentifs aux divers avis qui concernent les événements de la crèche (facturation/fête/fermeture exceptionnelle/photo des enfants, etc.)

Dans les pages qui suivent, nous parlerons de ce qui est mis en place concrètement pour que ce sentiment de sécurité et une bonne communication se maintiennent au fil de la journée, au fil des semaines…

La vie de tous les jours

L'accueil des enfants a lieu à partir de 7 heures.
Le soir, vous êtes attendus au plus tard à **18h20**, afin que la puéricultrice puisse vous relater la journée de votre enfant.

COMMENT SE PASSE LA JOURNEE ?

En fonction des informations que vous avez données à l'arrivée, en direct, et via le carnet de communication, la puéricultrice organisera la journée de l'enfant selon son rythme et celui des autres enfants. Elle proposera un espace de jeux, une sieste, une collation, une promenade, …

L'ESPACE DE JEUX

La puéricultrice choisit du **matériel adapté à l'âge et à l'évolution des enfants** dont elle s'occupe : elle se réfère à l'objectif qui consiste à proposer à l'enfant des expériences dans lesquelles il va se sentir en sécurité, qu'il va pouvoir maîtriser peu à peu.

Le module de psycho-motricité, les blocs de mousse, conçus pour… prendre quelques risques…, pour grimper, se cacher, …
Des jouets choisis pour le toucher (en tissu, en bois, etc.), pour l'expérience (remplir et vider, encastrer, empiler, etc.). Des coussins pour s'isoler et trouver le calme.

La puéricultrice assure une **présence discrète, peu directive et encourageante** qui accompagnera l'enfant dans son éveil.

Eveil musical : chanter, faire des rondes, découvrir la musique, offrent à l'enfant des moments de détente, de douceur.
Découverte avec les images et les mots du plaisir du livre choisi spécialement pour les petits.

L'ESPACE DU SOMMEIL

Jusqu'à présent, votre enfant a dormi dans un lit à barreaux. Vers l'âge de 15 mois, il fera la sieste sur une **petite couchette.** Ce changement, dicté par l'espace disponible, se fera selon les possibilités d'organisation et selon l'enfant.
Il est mis au lit quand il manifeste le besoin de dormir. Peu à peu, un horaire de sieste devient commun au groupe, entre +/- 12h15 et +/- 15 heures.

LE MOMENT DU REPAS

Aménager de bonnes conditions pour le repas reste, pour la puéricultrice , un défi de tous les jours : elle poursuit **un double objectif** :

- ♦ Satisfaire chaque enfant selon ses besoins, son évolution, dans un contexte calme et détendu.
- ♦ Satisfaire tous les enfants du groupe dans un délai raisonnable

Elle aura besoin de votre collaboration

En proposant chaque nouveauté d'abord à la maison, en apportant les modifications une à une, en tenant compte de la réaction de l'enfant, on se donne plus de chance d'offrir à l'enfant un agréable moment. Nous l'accompagnons à son rythme : l'enfant mange sur les genoux ? Dans la chaise haute ? Mange t'il seul ? Ou aidé par l'adulte ? Boit-il au gobelet ? A la tasse ?
Il commencera à manger à table selon son évolution.

Le petit déjeuner est pris à la maison. Exceptionnellement, si l'enfant arrive avant 7h30, il peut le prendre à la crèche.

Les autres repas sont préparés à la crèche. Tous les aliments sont fournis par la crèche. Vous ne devez rien apporter.

Les cuisinières préparent chaque jour des repas sur place. Composés avec soin, les menus ont pour objectif de proposer aux enfants des repas variés, de saison, faits autant que possible avec des produits frais, livrés sur place.

Le choix des aliments tient compte de l'âge de l'enfant et d'éventuelles précautions (allergie). Les goûters à base de produits laitiers et les œufs sont donnés à partir d'un an.

Si un régime doit être maintenu (exemple : allergie aux protéines de lait de vache), apporter un nouveau certificat médical.

Les cuisinières collaborent avec les puéricultrices : la texture est adaptée aux capacités de l'enfant.
Les repas solides sont disponibles à partir de 11h15 (repas de midi) et de 15 h (goûter). Vers 10 h, un potage ou un jus de fruit sont proposés.

LE MOMENT DU CHANGE

Il s'agit d'un **moment individuel**, que l'enfant aime bien, même s'il ne se passe pas toujours dans le calme comme on le voudrait : la disposition des lieux fait de la salle de bain un lieu d'échanges et de passage.

Un coussin de change est disponible pour vous à l'entrée.
Lorsque parents et puéricultrices constatent, vers l'âge de 2 ans, que l'enfant manifeste des signes de contrôle de la propreté, on parle « petit pot ».

Pas de magie ni de précipitation : **l'enfant reste acteur** dans ce scénario. Cela fait partie de son développement normal au même titre que l'apprentissage de la marche ou du langage.

PRECISIONS VESTIMENTAIRES

En choisissant des **tenues souples** pour votre enfant, vous permettez à l'enfant de bouger à son aise et, en même temps, vous facilitez le travail de la puéricultrice.

Elle peut tenter de poursuivre l'objectif de mettre l'enfant dans une situation confortable, de le faire participer peu à peu à l'habillage et au déshabillage.

Il est indispensable de **marquer les vêtements**, de prévoir des vêtements de rechange adaptés à la taille de votre enfant et à la météo, de prévoir, vers 18 mois, des petites bottes et des sandales en plastique pour le jardin.

MAINTENIR L'ENFANT EN BONNE SANTE

De longues explications sont données à ce sujet dans le **point K) du Règlement** : il est nécessaire de les relire maintenant.

Les rhumes sont fréquents : il est encore trop petit pour se moucher. Vous devez toujours prévoir du sérum physiologique dans son casier.

La propreté des locaux, assurée par l'équipe de maintenance, est également prévue dans le souci de préserver la bonne santé des enfants.

En cas de traitement à la crèche :
apporter un certificat médical.

LES RELATIONS AVEC LES AUTRES ENFANTS

A présent, l'enfant reconnaît les autres enfants et multiplie les échanges. Il découvre son corps, celui de l'autre et l'impact qu'il peut avoir, en criant, en riant, en mordant, en tapant … Certains enfants marchent ; d'autres, pas.

Quand il y a dispute, la puéricultrice n'intervient pas immédiatement : peu à peu, elle signifie à l'enfant qu'il va pouvoir se débrouiller seul dans sa relation avec l'autre. Elle veille, **par sa présence attentive, par son regard, par sa voix, à ce que l'enfant se sente en sécurité.**

La puéricultrice introduit des interdits stables et répétés : ne pas se faire mal, ne pas faire mal à l'autre, ne pas abîmer les objets, etc.

« Bonjour,
Juliette est rentrée avec un peu de fièvre (38,1°) mais semble en forme. Elle est allée dormir tôt hier soir (18h30) et s'est réveillée après une bonne nuit jusque 7h. Elle ira voir le pédiatre pour ses petites plaques sur les jambes. Maman est partie pour 48h à l'étranger. C'est Papa qui viendra la chercher. Cela va être 2 longues journées à la crèche !

Chaque jour, vous rencontrez d'autres parents : occasion de rencontres, d'échanges d'expériences. C'est parfois bien utile quand on a un petit enfant !

QUAND CHANGERA-T-IL DE LOCAL ?

Lors des rentrées scolaires, certains sous-groupes se déplacent avec leur puéricultrice, allant des « Bébés » chez les « Moyens », puis chez les « Grands » où ils terminent leur séjour à la crèche.

Ce changement se fait en fonction de l'organisation de la crèche. Votre collaboration sera nécessaire : visiter les lieux avec lui, renouer le contact avec les puéricultrices « d'en-bas », pour que l'enfant sente qu'il y a confiance et continuité parmi les personnes qui s'occupent de lui.

Le projet éducatif est conçu par l'équipe de direction et les puéricultrices. Il est toujours en évolution : votre expérience, celle des professionnelles qui s'occupent des enfants ainsi que les formations, alimentent la réflexion et font évoluer les pratiques.

A l'âge de 2 ans, vous recevrez le troisième volet de ce projet éducatif.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations.

Madame Stamatakis, Directrice de la Crèche
Madame Meurisse, Service social
L'équipe des puéricultrices